



Je connaissais donc les pièges à éviter pour que mon livre puisse paraître.

Vous avez examiné trois affaires de viols et d'abus sexuels sur mineurs, jugées à huis clos. Vous dépeignez l'horreur et la dramaturgie des procès, mais quelle est celle qui vous a le plus bouleversée ? Et comment vit-on le fait d'être juré de cour d'assises ?

Ces affaires m'ont toutes affectée par la violence des récits. Mais celle qui m'a bouleversée outre-mesure est peut-être celle où j'ai eu autant de compassion pour la victime que pour l'accusé. La victime, car avec le recul, j'aurais aimé qu'on lui laisse plus la parole. Et l'accusé, qui, au moment de son acquittement, a affirmé regretter les trois ans passés en détention provisoire. Comme disait la présidente, « *c'est misère contre misère* ».

Je m'attendais à tout sauf à cela. Pendant des jours nous vivons au rythme effréné des affaires. Plus rien n'existe hormis notre devoir d'objectivité pendant les audiences. Le temps s'arrête, la vie quotidienne est suspendue. Je ne dormais plus. Je ressassais chaque soir les affaires entendues pendant la journée. En fait, je ne vivais que pour cela. Cette épreuve est obsédante, certains jurés prenaient des antidépresseurs pour pouvoir tenir face au récit d'histoires familiales plus horribles les unes que les autres. Moi, j'arrivais à me dédoubler ; il y avait la Sophie qui avait mal devant la souffrance des protagonistes, et l'autre Sophie, écrivain et citoyenne, qui écoutait et notait tout pour transmettre cette expérience. Et puis, c'est souvent difficile d'établir son intime conviction. Mais finalement, ça ne reste

qu'une opinion très motivée, la vérité n'existe pas. Certains jurés regrettent des années plus tard leur décision... Etre juré est un rôle à plein temps et ce, jusqu'au délibéré. Enfin, ce fut pour moi une vraie leçon de vie. J'ai appris à mieux écouter les autres jurés, à respecter leur parole.

Votre vision de la justice a-t-elle changé ?

Honnêtement, je n'avais aucune idée de la justice pénale avant cette expérience humaine. Je n'en avais que des ouï-dire : la justice est parfois politique, elle manque de moyens, mais ça s'arrêtait là. J'avais déjà plus de connaissances en matière de justice internationale, pour y avoir été actrice dans la création du TPI pour l'ex-Yougoslavie par exemple.

Cette expérience de vie vous a-t-elle rendue plus citoyenne ?

Oui, sans hésiter ! J'ai tout d'abord écrit ce livre pour décrire ma propre expérience, mais très vite, l'idée d'en faire un ouvrage pédagogique dans un esprit civique s'est imposée à moi. Personne ne devrait vouloir se dérober à ce devoir démocratique.

Et pour ne rien gâcher, à la sortie de *Probe et Libre*, j'ai reçu quelques courriers qui m'ont particulièrement émue, où certains lecteurs exprimaient leur crainte d'être un jour désignés jurés. Mais leur vision avait évolué après cette lecture, au point qu'ils aimeraient comme moi avoir l'immense privilège d'être un jour tirés au sort. Cela prouve que j'ai fait œuvre utile, vous ne trouvez pas ? ●

MAUD KABLAN